FRC 1. f 2403

2403
Case
Folio
FRC
26500

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR M. JOSEPH BEHENAM,

Prêtre Chaldéen, Confeſſeur des Etrangers, & Interprète du Roi, dans ſa Bibliothèque,

Dans l'Egliſe de Saint-Jacques & des Saints-Innocens, le Dimanche 16 Janvier 1791, à la preſtation de ſerment des Eccléſiaſtiques, en préſence de la Députation du Conſeil-général de la Commune.

MESSIEURS,

QUELLE ſatisfaction pour un Etranger que vous avez adopté, de pouvoir vous donner une preuve du civiſme dont chaque jour vous donnez de nouveaux exemples! Jamais on n'a dû mieux ſentir que dans cette heureuſe & célèbre époque, cette vérité qui eſt de tous les tems & de

THE NEWBERRY LIBRARY

tous les lieux, que la voix du Peuple eſt celle de Dieu. C'eſt cette voix qui a amené & néceſſité la régénération de votre Empire. C'eſt par la voix du Peuple que ſont élus & proclamés les Rois. C'eſt par la voix du Peuple que les loix ſont établies, & que les Prélats ſont élus. L'Aſſemblée Nationale eſt le ſanctuaire d'où ſort cet oracle révéré. Admis dans cette chaire, je dépoſe ce ſerment, qui, bien loin d'être forcé, eſt plutôt un hommage que je rends à la patrie qui m'a adoptée, qu'un tribut dont je m'acquitte envers elle. Je ſuis fonctionnaire public, premiérement, comme Confeſſeur des Etrangers, & enſuite comme Interprète du Roi en ſa Bibliothèque. C'eſt en ces deux qualités, & comme naturaliſé François, que je jure d'être fidèle à la Nation, à la Loi, au Roi, & de défendre par l'enſeignement, la Conſtitution telle qu'elle eſt & ſera décrétée par l'Aſſemblée Nationale, & acceptée par le Roi, aux termes du décret du 27 Novembre. Je regarde ce ſerment comme une conſéquence néceſſaire de celui que j'ai déjà eu le bonheur de prêter à la Fédération, en qualité de Député des Etrangers.

Comptez ſur moi, MESSIEURS; & voyez en moi un bon Citoyen & un bon Patriote.

fB